

# Arènes : pour s'y garer, il faudra payer

Nouvel épisode du feuilleton stationnement messin. Au générique, le collectif des associations sportives des Arènes et le passage au payant de l'avenue Louis-le-Débonnaire. Une perspective « inquiétante » selon les responsables.

Nouvel enrobé, bordures en granit, nouveaux luminaires, allongement de la piste cyclable, réfection et transfert des places de parkings pour optimiser la sécurité, création d'un parc à vélos... Pour l'heure et jusqu'à la mi-octobre, l'avenue Louis-le-Débonnaire se refait une vraie beauté. Une bonne nouvelle pour le collectif des associations sportives des Arènes (Casam) et les usagers des Arènes. Sauf qu'elle en cache une autre, bien moins réjouissante, celle-là. Car, une fois le chantier mené par Metz-Métropole terminé, pour se garer sur l'une des quelque 120 places de cette longue avenue, il faudra passer à la caisse.

## • 3 500 LICENCIÉS CONCERNÉS.

– Une perspective loin de réjouir les responsables d'un collectif des 22 structures sportives logées aux Arènes, leurs quelque 3 500 licenciés et les quinze salariés des deux plus gros clubs que sont Metz-Gym et Metz-Judo.

« C'est de manière officieuse et de source politique, le 6 décembre dernier, que nous avons appris que la mairie prévoyait de passer du gratuit au payant », se remémorent Damien Portolano et Philippe Petit, co-présidents du Casam et respectivement présidents de France Shotokan Metz et du Budo-kaï-Metz HUK.

## • CONTRE LES PENDULAIRES.

– Les deux hommes ne le nient pas : à deux pas de la gare, l'avenue Débonnaire était un endroit (un peu trop) prisé des travailleurs frontaliers. « Nous avons tenté de négocier avec la Ville afin d'étendre la zone bleue de 40



Co-présidents du collectif des associations sportives des Arènes, Damien Portolano et Philippe Petit s'insurgent contre le « tout payant » et appellent à l'union pour « manifester un mécontentement général ». Photo Olivier TOUSSAINT

à 100 emplacements. Ce qui aurait permis de faire baisser notablement le nombre des voitures ventouses tout en permettant aux mamans de pouvoir déposer leurs enfants sans avoir à galérer. Heureusement, après discussions avec la Ville et Metz-Métropole,

nous avons réussi à négocier un dépose minute devant le parvis des Arènes. »

• UN MILLIER D'ENFANTS. – Les deux responsables n'avancent rien sans quelques chiffres parlants : « Le mercredi, entre 14 h et 18 h 30, 1 553

sportifs dont une majorité de gamins et d'ados fréquentent les salles d'entraînements de nos 22 clubs. Ils sont presque autant le samedi. »

Le Casam a interpellé l'adjoint en charge du stationnement, Guy Cambianica (lire par ailleurs) : « Uniquement pour les sportifs des Arènes, il nous a promis des solutions alternatives afin de réduire le coût du parking. À ce jour, on ne sait toujours pas si cette promesse sera tenue. Tout comme nous ne savons toujours pas quelle sera la durée autorisée du stationnement et quel sera le coût. »

• FONTE DES EFFECTIFS ? – Alors que, toutes disciplines confondues, les Arènes ouvriront leurs portes du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre pour enregistrer les inscriptions, comment envisagent-ils la rentrée sportive ? « Sachant qu'elle se fera en octobre après l'Open de Moselle durant lequel tous les entraînements seront délocalisés, elle ne sera pas rose », répondent en chœur Damien Portolano et Philippe Petit en évoquant leur crainte de voir fondre les effectifs des clubs. Pire, que Metz-Gym et Metz-Judo ne soient contraints à licencier leurs salariés.

« Belles vitrines du bénévolat, les Arènes de Metz ne sont pas faites pour les nantis mais pour des gens qui n'ont pas forcément de gros moyens financiers. Dans nos clubs, nous faisons souvent du social et de l'intégration. On a vraiment le sentiment d'être la dernière roue de la charrette de Metz... », concluent les deux responsables sportifs.